PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

REVISION N° 2
Approbation - 2019

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

C.5.1.1



GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

En ce qui concerne **SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR** ces ouvrages sont :

- CAVITÉ : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :
(Article L56 3-6 du code de l'environnement)

Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction.des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entrainer des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

- EAU : Relatifs aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement :

- Canalisations d'eau potable sur **Saint Cyr au Mont d'Or**

- SERVICES RESPONSABLES :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
245 rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03 Tél. 04.72.61.38.38

Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'eau
20 rue du Lac
B.P. 103
69399 LYON Cedex 3 **Tél. 04.78.63.40.40**

NOTA : La Direction de l'eau de la Communauté Urbaine de Lyon demande à être consultée avant tous travaux situés à proximité des canalisations.

- TUNNEL : Périmètres relatifs aux tunnels :

- Périmètre de tirs de mines importants du tunnel SNCF de Saint Rambert qui se trouve sur Lyon 9ème
- Périmètre de tirs de mines importants du tunnel SNCF de Saint Rambert (petit) qui se trouve sur Lyon 9ème

SNCF Direction de Lyon
Agence Régionale Immobilière
10 Cours de Verdun
69286 LYON CEDEX 02 ☏ 04.72.40.31.00

NOTA : La SNCF demande à être consultée pour tout permis situé au dessus du tunnel, et pour tout permis nécessitant des tirs de mines dans les périmètres réglementés.

Les autres services demandent à être informés en cas de permis de construire au dessus du tunnel.

C-5-1-1 Informations complémentaires

Saint-Cyr-Au-Mont-d'Or

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR (69)

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'État peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre, ont été définies sur la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or cinq zones dont les délimitations s'appuient sur le passé archéologique riche de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

Zone 1 : Bourg-Nord
Bourg médiéval fortifié, enceinte et fossés, château et maisons, chapelle castrale puis église paroissiale et cimetière du Moyen Âge.
L'église fut édifiée au XIIème siècle par les chanoines-comtes de l'Eglise de Lyon, auxquels appartenait également le château-enceinte. Cette enceinte quadrangulaire renfermait l'église et le cimetière paroissial, les bâtiments de l'Obéance, ainsi que de l'habitat. On trouve des mentions de la fortification en 1392, 1416 et 1420. Le château et l'église sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1926.

Zone 2 : Nervieux – Sous l'Eglise
Site gallo-romain

Zone 3 : l'Indiennerie
Chapelle du Haut Moyen Age

Zone 4 : La Jordanière
Maison-forte du XIVème siècle

Zone 5 : Aqueduc du Mont d'Or
il s'agit de l'un des quatre aqueducs approvisionnant Lyon en eau dans l'Antiquité. Long de 26 km, il est un ouvrage essentiellement souterrain.